



Secrétariat général

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté en date du 15 DEC. 2025

La ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 4 décembre 2025 fixant les taux de promotion pour 2026 de certains corps de catégorie A du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur d'études hors classe au titre de l'année 2026 (par ordre alphabétique) :

NOM – Prénom	Affectation
BOULANGER François	AgroCampus Ouest
BRASSAC Anne	École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole
FARRERA Isabelle	Institut Agro
MONTEUX Philippe	VetAgroSup
PAGLIARO Samantha Salvatore	AgroParisTech
PY Aurélie	Agence nationale de sécurité sanitaire

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 15 DEC. 2025

Pour la ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire et par délégation,
La cheffe du service des ressources humaines


Flora CLAQUIN

